



## COMMISSION TECHNIQUE

### Formation animateur de Handball Lycée Bougainville

#### Personnes concernées :

- Les étudiants scolarisés au lycée Bougainville et inscrits à la section sportive handball de l'établissement (convention entre le lycée et le CDHB 77).
- Les licencié(e)s du Handball Brie 77 âgé(e)s de 16 à 18 ans.

#### Objectifs de la formation (référentiel fédéral) :

La qualification d'animateur de Handball permet :

- de proposer des séances attractives favorisant l'adhésion du joueur,
- de conduire une équipe en compétition et la gérer,
- de contribuer au développement de la pratique du handball par le plus grand nombre, en accueillant tous les publics,
- de contribuer au développement de la structure.

Cette formation s'adresse à toute personne qui débute dans l'encadrement et l'animation.

#### Organisation de la formation :

La formation animateur proposée au lycée Bougainville est organisée sur une année civile c'est-à-dire sur deux saisons sportives :

- D'abord un tronc commun dispensé entre janvier et juin 2018 (formation théorique essentiellement) qui débouche sur un examen écrit.
- Puis une deuxième partie entre septembre et décembre (formation pratique sous forme de tutorat en s'appuyant sur les collectifs et les stages du club pendant les vacances scolaires) qui débouche sur un examen pratique.

**Intervenant(s) :**

La formation théorique sera assurée par Patrice BURNEL qui interviendra pour la Commission Technique et Développement du CDHB 77. D'autres intervenants ponctuels pourront être détachés (pour le cours sur l'arbitrage par exemple).

**Modalités d'inscription :**

Les étudiants (et licenciés du club) concernés doivent remplir et retourner un dossier d'inscription au CDHB 77.

**Tarifs :**

Le coût de l'inscription comprend trois livres qui seront remis à chaque stagiaire durant la formation :

- 120 € pour les étudiants du lycée.
- 130 € pour les licenciés du Handball Brie 77 externes au lycée.

**Durée de validité de la carte : 3 ans**

Renouvellement en participant dans ces 3 années à une circonstance de formation organisée par la Ligue ou le Comité. Ces circonstances sont précisées pour chaque zone sous l'appellation "recyclage", ou en participant à la formation d'entraîneur régional.

**Programme prévisionnel de la 1<sup>ère</sup> partie de la formation :**

- Jeudi 01 février (17h-18h30) : Lexique attaque.
- Jeudi 08 février (17h-18h30) : Lexique attaque.
- Jeudi 15 février (17h-18h30) : Lexique défense.
- Jeudi 08 mars (17h-18h30) : Lexique défense.
- Jeudi 15 mars (17h-18h30) : La construction d'une séance, la mise en place d'une situation.
- Jeudi 29 mars (17h-18h30) : La construction d'une séance, la mise en place d'une situation.
- Jeudi 12 avril (17h-18h30) : La construction d'une séance, la mise en place d'une situation.
- Mercredi 02 mai (16h-17h30) : La construction d'une séance, la mise en place d'une situation.
- Jeudi 03 mai (17h-18h30) : Préparation physique.
- Mercredi 16 mai (16h-17h30) : Préparation physique.
- Jeudi 17 mai (17h-18h30) : Le code d'arbitrage.
- Mercredi 23 mai (16h-17h30) : Le gardien de but.
- Mercredi 06 juin (16h-17h30) : Examen écrit.